

## ATTESTATION



AGEMI, 11 rue de Rochechouart - 75009 PARIS atteste par la présente que :

**La Société SAS NICOLAS, Parc d'Activité de Tresses – Lieu Dit Arbelbide – 33370 TRESSES**, a conclu par notre intermédiaire un contrat d'assurance avec la compagnie QBE Insurance (Europe) Limited en date du **1<sup>ER</sup> JUIN 2007** lui permettant d'obtenir des garanties pour son activité de constructeur de maisons individuelles. Les garanties sont délivrées chantier par chantier et font l'objet d'attestations nominatives désignant le chantier et le maître d'ouvrage qui seules peuvent engager l'assureur.

Les garanties prévues au contrat d'assurance sont les suivantes :

- ⊖ Garantie Décennale (garantie obligatoire exclusivement)
- ⊖ Garantie Dommages Ouvrage (garantie obligatoire exclusivement)
- ⊖ Garantie Tous Risques Chantiers et Garantie RC Professionnelle en cours de travaux (dans les conditions et limites définies par le contrat d'assurance)

**LE PRESENT DOCUMENT NE PEUT SE SUBSTITUER A L'ATTESTATION NOMINATIVE QUI SEULE ENGAGE L'ASSUREUR**

Pour AGEMI, Gilles CANDAU, intervenant en tant que Directeur général :

Fait à Paris, le 27 AVRIL 2009

